



Jérôme PITON. 2^e circonscription du Val-de-Marne. Créteil, Choisy-le-Roi, Orly.
www.jeromepiton.fr

Ligue des Droits de l'Homme
Fédération du Val de Marne
BP54
94211 LA VARENNE SAINT HILAIRE
Courriel : odileldh94@hotmail.com

Créteil, le 26 Mai 2007.

Madame la Présidente,

Vous avez souhaité que je vous communique mon avis sur des dossiers, jugés essentiels pour la ligue des droits de l'Homme.

Je tenais à vous indiquer, puisque vous m'en donnez l'occasion, combien je respecte tous ceux et toutes celles qui, individuellement ou collectivement par l'intermédiaire du monde associatif, combattent les injustices, l'arbitraire et défendent les libertés, nos libertés.

Je ne conçois personnellement mon engagement politique qu'au service de tous les citoyens, pour que vivent les valeurs de notre démocratie, de liberté, d'égalité et de fraternité.

C'est pourquoi, je vous assure que, quel que soit le sujet, je n'imagine pas un instant mener ou soutenir la moindre action qui n'irait pas dans le sens du respect de tous et de la dignité humaine.

Avant de reprendre votre questionnaire, je me permets de vous dresser rapidement, sur les sujets qui vous préoccupent les grandes lignes de mon engagement.

Justice :

Il est urgent d'assurer, dans les faits, l'indépendance de la justice. Je soutiendrai donc toute réforme visant à assurer cette indépendance. Quant aux moyens de la justice, il est impératif de les accroître. C'est vers un doublement du budget de la justice sur dix ans que nous devons nous orienter. Il est nécessaire de renforcer le nombre de greffiers et de collaborateurs des magistrats.

Sur les prisons, il me paraît impératif de réformer profondément le système pénitentiaire français pour un meilleur respect des droits fondamentaux.

Sur les peines, je suis favorable à toutes mesures alternatives à la prison ; à la condition que ces peines soient exécutées immédiatement pour en donner valeur d'exemplarité. La encore, il convient d'y consacrer le budget nécessaire.

Jérôme PITON, 2 rue de brie 94000 CRETEIL. Tel : 06 15 43 42 73
www.jeromepiton.fr

Police :

Il est nécessaire de réaffirmer que la sécurité est le premier devoir de l'Etat à l'égard des citoyens. Il ne faut pas tomber dans les travers de l'angélisme ou inversement de l'obsession répressive. Je veux une politique équilibrée qui exige de la rigueur et de la fermeté à l'égard de ceux qui violent la loi, mais aussi de l'écoute et de la pédagogie. Cet équilibre se trouve, au delà d'une volonté politique clairement affirmée, dans un socle de règles fondamentales parmi lesquelles les libertés publiques, les libertés individuelles.

Immigration :

Il faut lutter résolument contre l'immigration clandestine ; combattre les filières de passeurs et les trafics d'êtres humains. Il faut très durement réprimer le travail clandestin, car les immigrés clandestins ne restent que s'ils peuvent travailler.

La position de François Bayrou, du Mouvement Démocrate à laquelle je souscris pleinement, est que la politique d'immigration est aussi une politique européenne : il faut une politique concertée de circulation, de visas, d'accompagnement des immigrés. Si un immigré n'est pas admis, il doit être reconduit, le plus vite possible, dans le respect des droits de l'homme, avant que ne se créent des liens familiaux. S'il est admis, il faut l'inciter à s'intégrer à la société française, par un programme d'intégration portant sur la langue française et nos valeurs . L'assiduité à un tel programme serait une condition de régularisation. Les immigrés arrivés clandestinement sur notre territoire ne sauraient être régularisés que sur des critères clairement définis : un contrat de travail, maîtrise de la langue et de nos valeurs, connaissance de notre mode de vie.

Je ne crois pas à la politique d'immigration choisie. Il n'y a qu'une politique juste et efficace de lutte contre l'immigration que nous devons imposer à la communauté internationale et à l'Europe c'est de garantir aux Africains qu'ils peuvent vivre convenablement en Afrique, de leur travail, comme des hommes debout. Le co-développement passe par le soutien aux démarches démocratiques, par l'appui institutionnel, par le soutien aux réseaux d'ONG et au commerce équitable.

Droit des femmes :

Il faut en finir avec les inégalités dont sont victimes les femmes. Il ne s'agit pas de mots ou de discours, des règles prônant l'égalité existent déjà. Il s'agit d'agir, dans les faits ! L'Etat politique et administratif doit montrer l'exemple dans l'accès aux carrières, dans la promotion dans les salaires. Je défendrai cette égalité.

Droit au logement :

Il est impératif de faire appliquer la loi SRU. Le moyen est de confier aux Préfets les permis de construire dans les villes qui refusent de construire des logements sociaux. Il faudra également savoir prendre des mesures pour une véritable transparence dans l'attribution des logements et l'entretien du patrimoine social.

Transports :

D'une manière générale, il faudra favoriser le développement de l'inter modalité entre le routier le fluvial et le ferroviaire.

Réponse au questionnaire. (Merci de vous reporter également aux éléments de réponse ci-dessus)

Justice et police :

Vous engagez-vous à renforcer l'indépendance et les moyens de la justice ?

Parce qu'en démocratie, les pouvoirs doivent être séparés, je m'engage à agir pour assurer l'indépendance de la justice - notamment par l'adoption d'un statut particulier au garde des sceaux, la nomination des procureurs sur avis conforme du conseil supérieur de la magistrature.

Je suis favorable au renforcement de la collégialité des décisions, à la limitation de la détention provisoire et à l'amélioration des conditions de la garde-à-vue.

Vous engagez-vous à renforcer et redynamiser les organismes institutionnels de contrôle : Commission nationale de déontologie de la Sécurité, CSA, CNIL, HALDE, médiateurs, etc. ?

Oui.

Vous engagez-vous à promouvoir une police, formée à ses responsabilités citoyennes et républicaines, qui agira dans le respect des libertés individuelles ?

Écoute et pédagogie sont à placer dans l'action et la formation de nos policiers et gendarmes pour que la rigueur et la fermeté nécessaires s'exercent avec équilibre. L'autorité doit bien évidemment s'exercer dans le respect des libertés individuelles.

Comptez-vous demander l'abrogation de la loi de prévention de la délinquance de mars 2007 ?

Il existe un réel problème concernant le traitement des mineurs et en ce sens la loi doit être revue pour une approche plus humaniste et respectueuse des droits de la défense. Les mesures de diversification et d'individualisation des sanctions à la disposition des juges doivent être évaluées et surtout financées.

En revanche pour les aspects de cette loi en matière de répression des propositions sexuelles à mineur, de protection contre les documents à contenu pornographique, ou de violence (notamment par téléphone portable) contre l'incitation à l'alcool ou la drogue, de protection contre les violences conjugales, je ne suis pas favorable à une abrogation.

Vous engagez-vous à assurer effectivement et à rendre compte de votre droit de visite dans les établissements pénitentiaires ?

OUI. Il est impératif de réformer profondément le système pénitentiaire français pour un meilleur respect des droits fondamentaux. Développer le suivi socio-judiciaire et socio-éducatif et renforcer la prise en charge psychiatrique.

Ferez-vous adopter une loi pénitentiaire respectant les recommandations du Conseil de l'Europe et mettant en avant les mesures alternatives à l'emprisonnement ?

Oui.

De nombreuses lois de prévention, d'aménagement de peines ne peuvent être appliquées, faute de moyens. Etes-vous prêt(e) à voter les *budgets nécessaires* à leur application ?

Oui, C'est au minimum le doublement du budget de la justice en dix ans qu'il faut prévoir. Il faut renforcer le nombre de greffiers et de collaborateurs des magistrats.

Droit des étrangers :

- Quelle est votre position concernant le *droit de vote des étrangers non-communautaires* aux élections locales ?

Je suis favorable au droit de vote des étrangers en situation régulière qui résident en France depuis plus de 10 ans aux élections locales.

Vous engagez-vous à refonder les *politiques migratoires* sur le respect des Droits fondamentaux ?
Vous engagez-vous à faire abroger les lois des 26 novembre 2003 (maîtrise de l'immigration) et du 24 juillet 2006 (CESEDA 2 immigration et intégration) ?

Etes-vous prêts à demander une *reconstruction complète du CESEDA 2* (code sur l'entrée et le séjour des étrangers et des demandeurs d'asile) fondée notamment sur la restauration du *droit d'asile* : interdiction de toute mesure d'éloignement portant atteinte aux droits à la santé, à l'éducation et à une vie familiale paisible ?

Vous engagez-vous à demander la *régularisation des sans papiers* selon des critères conformes aux exigences de la Convention européenne des Droits de l'Homme, de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, ainsi que de la Constitution française ?

Il est nécessaire en premier lieu d'affirmer qu'il faut maîtriser l'immigration quantitativement et dans son rythme pour éviter des réactions de rejet.

Je suis pour une politique de l'immigration juste, au service du développement.

Je suis pour la régularisation des sans papiers au cas par cas sur la base de critères objectifs et transparents : scolarisation des enfants contrat de travail maîtrise de la langue respect des valeurs républicaines. Dans ce cadre bien évidemment, les critères doivent répondre aux textes supérieurs que vous citez.

J'estime que la politique d'immigration choisie est un leurre. Dans la réalité, l'immigration choisie des diplômés s'ajoute à l'immigration subie des étrangers en situation irrégulière et ne s'y substitue pas.

Je souhaite un programme d'intégration rendant obligatoire l'apprentissage du Français aux nouveaux arrivants et la transmission de nos valeurs élémentaire comme les droits des femmes.

Je suis opposé à l'idée d'une absence totale de régularisation au terme d'une certaine durée, sous réserve que le bénéficiaire possède un contrat de travail, maîtrise le Français et adhère à nos valeurs fondamentales.

En fonction de ces éléments, je suis favorable à une refonte du code

(Cf. ci-dessus) Je suis pour une régularisation des sans papiers au cas par cas sur la base de critères objectifs et transparents : scolarisation des enfants contrat de travail maîtrise de la langue respect des valeurs républicaines

Comptez-vous défendre l'égal accès au travail pour tous les citoyens de l'Union européenne, sans discrimination à l'encontre des ressortissants des nouveaux états membres ?

OUI

Quelle politique envisagez-vous de mettre en œuvre vis-à-vis des familles roms installées dans notre département, qui tentent depuis plusieurs années de s'intégrer, en particulier par la scolarisation de leurs enfants et la recherche d'un emploi ?

En tant que citoyens européens, les Roms ont non seulement des obligations, mais aussi des droits et des aspirations comme tous les autres citoyens, et ils doivent pouvoir jouir des droits de l'Homme et de citoyenneté sur une base d'égalité avec les non-roms.

Je suis pour une politique d'intégration passant par la scolarisation des enfants.

Droits des Femmes :

Quelles mesures proposeriez-vous pour lutter contre les discriminations sexistes face à l'accès à l'emploi ?

Quelles mesures soutiendriez-vous pour permettre l'accès à la parité dans les institutions politiques de notre pays ?

Respecter la parité dans les nominations dépendant du pouvoir exécutif.

Quelle politique d'accueil de la petite enfance contribueriez-vous à mettre en œuvre afin que les femmes puissent exercer librement leurs choix professionnels et leurs engagements syndicaux et politiques ?

Défendre le droit des femmes c'est renforcer la république ! Il faut en finir avec les inégalités dont sont victimes les femmes.

Il faut pénaliser financièrement les entreprises qui se rendent coupables de discrimination salariale. Interdire l'abus de temps partiel et des contrats précaires, protéger les femmes dans leur retour en entreprise après un congé maternité.

Instaurer 50 % de scrutin proportionnel pour les élections législatives et la parité dans les listes comme pour les élections européennes, régionales sénatoriales et municipales.

Respecter la parité dans les nominations dépendant du pouvoir exécutif : ministres, hauts fonctionnaires autorités indépendantes.

Il faut permettre aux parents de fractionner le congé parental afin qu'ils puissent consacrer du temps à leur enfant à tout moment de sa scolarité jusqu'à seize ans.

Droit au logement :

Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour faire appliquer d'urgence la loi SRU du 13 12 2000 qui impose à chaque commune un quota de logements sociaux de 20% ?

L'intervention du Préfet dans la délivrance des permis de construire dans les villes qui refusent de construire des logements sociaux.

Concernant l'action de l'ANRU et notamment les conventions signées avec les collectivités territoriales, (loi Borloo de 2003), quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour que la concertation avec les personnes concernées par les démolitions soit rendue obligatoire?

Subordonner les autorisations d'urbanisme au dépôt d'un bilan de concertation répondant à des critères nationaux, adaptés par les collectivités locales (du type existant pour les opérations d'urbanisme.)

Concernant la loi Besson de juillet 2000, quels moyens envisagez-vous de mettre en œuvre pour que l'aménagement d'aires d'accueil pour les gens du voyage soit réalisé ?

Il faut une nouvelle fois l'intervention du Préfet dans les communes réticentes. Interdire le constat d'infraction de stationnement irrégulier à défaut de respect par la collectivité de ses obligations.

Envisagez-vous de faire modifier cette même loi, afin que *le droit commun* soit appliqué aux gens du voyage et que *l'habitat en caravane* soit considéré comme un logement ?

C'est en concertation avec les représentants des gens du voyage que nous devons formuler des propositions. Je suis favorable à *la reconnaissance de l'habitat caravane avec des dispositifs sociaux adaptés d'aide au logement*.

En ce qui concerne *l'hébergement d'urgence*, comptez-vous faire rénover les centres qui comprendraient alors des chambres (et non plus des dortoirs) et permettraient l'accueil des familles ? Comptez-vous également faire réformer les conditions de séjour afin d'accélérer le passage de l'hébergement d'urgence vers le logement social?

OUI

Transports : Etes-vous prêt(e) à donner *une priorité absolue* au développement des transports en commun ?

OUI

Je me tiens à votre disposition et celle des membres de la ligue des droits de l'Homme, pour une rencontre placée, notamment sous le signe de la défense des libertés et le combat contre les injustices.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées et respectueuses.

Jérôme PITON